

JEUX OLYMPIQUES ET PARALYMPIQUES / ACCEDER A L'IMM



Voici les dates où nous sommes le plus impactés :

- Mercredi 24 juillet, la circulation sera perturbée de 16h30 à 19h30 boulevard Jourdan pour un essai concernant l'épreuve de cyclisme.
- Zone rouge le 3 août de 9h30 à 18h30
- Zone rouge le 4 août de 12h30 à 19h

Ces journées étant des épreuves sur routes, les périmètres seront libérés progressivement 15 minutes après le passage du dernier concurrent.

Pour venir à l'IMM pendant les créneaux horaires de fortes difficultés, il est indispensable d'avoir votre attestation

SUR VOUS :

- Pour les patientes enceintes, l'attestation va vous être envoyée par mail si vous arrivez au terme de votre grossesse jusqu'au 10/09. Vous pouvez également la demander au secrétariat lors de votre consultation. Vous n'avez rien reçu, vous avez des questions ? Contactez le secrétariat à l'adresse mail inscriptionmaternité@imm.fr ou par téléphone de 9h à 17h du lundi au vendredi.
- Pour les patientes ayant subi une chirurgie pendant la période, une attestation vous sera remise à la sortie de votre hospitalisation.
- En cas d'urgence et de difficultés de circulation, vous pourrez nous joindre sur le numéro d'urgence accessible dans l'onglet Infos pratiques/Contact

L'agence régionale de santé d'Ile-de-France recommande :

- D'éviter le transport avec un véhicule personnel pour se rendre à la maternité surtout sur les créneaux horaires de fortes difficultés
- De préférer l'appel d'un taxi (pas de VTC car ils ne sont pas autorisés à emprunter les voies réservées aux jeux olympiques). Nous établirons un bon de transport ultérieurement pour vous faire rembourser
- En l'absence de solution, appeler le 15 sur les créneaux horaires de fortes difficultés

Plus d'information : <https://www.iledefrance.ars.sante.fr>